



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 19 décembre 2018

---

## OBJET :

DE-18-12-1-13) CESSION DES LOTS N°11127, 11129, 11164 ET 11165  
DEPENDANT DU VOLUME 11 DU LOT 3 DU LOTISSEMENT "LE DOMAINE  
DU BOIS DE VINCENNES"

**L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,**

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.**

**Présents** : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

**Absents excusés** : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir à Mme LE BIDEAU), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

**Absent(e)s** : .

**Secrétaire de séance** : M. MALÉ

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181219-lmc1H5864H1-DE Date de réception en Préfecture : 21/12/2018 Date de Publication : 21/12/2018
---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis du service France Domaine du Val-de-Marne en date du 30 août 2018 ;

Considérant l'absence d'intérêt pour la commune à conserver en patrimoine les lots n°11127, 11129, 11164 et 11165 à usage de place de stationnement dépendant du lot de volume 11 du lot 3 du lotissement « *le domaine du bois de Vincennes* » sis, 16, avenue des Murs du Parc et 2, allée Augustin de Luzy ;

Considérant la proposition de Monsieur et Madame THEVENIN d'acquérir ces quatre lots au prix de 74 000 € ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 10 décembre 2018,

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques et du Domaine du 13 décembre 2018,

## D É L I B È R E

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve la cession des lots n°11127, 11129, 11164 et 11165 dépendant du lot de volume 11 du lot 3 du lotissement « *le domaine du bois de Vincennes* » sis, 16, avenue des Murs du Parc et 2, allée Augustin de Luzy, à Monsieur et Madame THEVENIN, au prix de 74 000 €.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

***Signé***